

PSYCHANALYSE ET HOMOSEXUALITÉ : RÉFLEXIONS SUR LE DÉSIR PERVERS, L'INJURE ET LA FONCTION PATERNELLE

[Élisabeth Roudinesco](#)

Érès | « Cliniques méditerranéennes »

2002/1 n° 65 | pages 7 à 34

ISSN 0762-7491

ISBN 2-7492-0019-9

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-cliniques-mediterraneennes-2002-1-page-7.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

© Érès. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Élisabeth Roudinesco

Psychanalyse et homosexualité : réflexions sur le désir pervers, l'injure et la fonction paternelle ¹

ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS POMMIER

François Pommier : Élisabeth Roudinesco vous couvrez le champ de plusieurs disciplines, vous êtes historienne et psychanalyste. Comme vous le dites, notamment dans votre dernier ouvrage, vous vous situez entre la philosophie, la science des textes et l'histoire. Vous êtes chargée de cours à l'École pratique des hautes études et auteur de plusieurs ouvrages publiés chez Fayard, parmi lesquels *Histoire de la psychanalyse en France* (2 volumes), *Pourquoi la psychanalyse ?*, *Dictionnaire de la psychanalyse* (avec Michel Plon), sans parler de votre tout récent ouvrage *De quoi demain... Dialogue*, dans lequel vous dialoguez avec Jacques Derrida sur la psychanalyse et son avenir, sur l'antisémitisme, sur la famille que vous appelez « désordonnée ».

Vous considérez qu'à partir du moment où une réalité prend corps, la psychanalyse, comme toute autre discipline, dites-vous, devrait la penser, l'interpréter et la prendre en compte sans la condamner par avance. Vous dites cela à propos du problème très spécifique des enfants de couples homosexuels. Mais vous prenez parti également à propos de l'homosexualité en général et des psychanalystes homosexuels en particulier. Freud a concilié une conception structurale de l'homosexualité avec les données anthropologiques. L'un de ses grands combats a été en effet de dégager l'homosexualité des notions de tare et de péché, d'en faire un choix sexuel comme un autre.

Élisabeth Roudinesco, psychanalyste, historienne, EPHE, université de Paris VII, 89 avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris.

1. La transcription de cet entretien a été réalisée par Éliane Pons.

Il ne la regardait pas moins comme un drame et semble ne l'avoir fait sortir de la maladie que pour la situer dans le cadre des tragédies. Peut-on alors considérer, comme vous le faites, que Freud s'inscrit dans la longue lignée des défenseurs des homosexuels ? Ce sera ma première question.

Élisabeth Roudinesco : J'ai toujours considéré que Freud était un émancipateur de l'homme en général et des femmes en particulier. Certes, il ne pouvait imaginer ce que serait le destin des hommes et des femmes au XXI^e siècle. Mais, dans les réunions de la Société psychologique du mercredi, qui se tenaient à son domicile au début du siècle, Freud réprouvait par exemple la misogynie de certains de ses disciples. Ainsi, dans une conférence de 1907 consacrée à la question des « femmes médecins », on trouve des prises de positions extravagantes. Fritz Wittels déclare par exemple qu'une femme qui veut devenir médecin, et donc exercer un métier semblable à ceux des hommes, cherche en réalité à sortir de sa condition « naturelle ». Elle risque alors de se nuire à elle-même : elle est forcément « hystérique », névrosée et jamais on ne devrait l'autoriser à poursuivre des études. La femme, selon lui, est destinée exclusivement à procréer. En outre, si une femme devient psychiatre, toujours selon Wittels, elle ne saura jamais comprendre la psychologie des hommes. À cela, Paul Federn oppose l'idée que les femmes ont parfaitement le droit de travailler mais il dit aussitôt qu'une femme médecin ne devrait pas être autorisée à palper les organes génitaux d'un homme. La discussion est passionnante car elle montre à quel point les premiers disciples de Freud sont divisés sur la question de l'émancipation des femmes et combien ils sont naïfs.

Quant à Freud, il est résolument moderne. Après avoir reproché à Wittels son manque de galanterie, il affirme que la civilisation a chargé la femme d'un fardeau plus lourd que celui des hommes (la reproduction) et tout en restant persuadé que les femmes ne peuvent pas égaler les hommes dans la sublimation de la sexualité – et donc dans la créativité – il dénonce, dans la misogynie des hommes, une attitude infantile². Notons qu'il changera d'avis sur la possibilité de sublimation des femmes et ne cessera ensuite d'admirer des femmes exceptionnelles, aussi bien par leur talent intellectuel (Lou Andreas-Salomé) que par leur vertu « virile » (Marie Bonaparte).

S'agissant de l'homosexualité, Freud adopte une attitude identique. Il franchit un grand pas en refusant de classer celle-ci parmi les « tares » ou les « anomalies » de la sexualité, comme le faisaient les sexologues de son temps. Il ne considère pas que les homosexuels commettent des « actes contre

2. *Les Premiers psychanalystes. Minutes de la Société psychanalytique de Vienne*, vol. 1, 1906-1908, Paris, Gallimard, 1976.

nature ». Il refuse toute forme de stigmatisation fondée sur la notion de « dégénérescence ». En d'autres termes, il ne sépare pas les homosexuels des autres êtres humains et considère que chaque sujet peut être porteur de ce choix, du fait de l'existence en chacun de nous d'une bisexualité psychique. À certains moments, Freud n'exclut pas l'existence d'une prédisposition organique dans la genèse de l'homosexualité, bien qu'il reste persuadé que pour un homme, comme pour une femme, le fait d'être élevé par des femmes favorise l'homosexualité. Autrement dit, si l'homme au sens freudien est marqué par la tragédie du désir, l'homosexuel n'est autre, au regard de ce tragique humain en général, qu'un sujet plus tragique encore que ne l'est le névrosé ordinaire, puisque son choix sexuel le met au ban de la société bourgeoise. Son seul recours est alors de devenir un créateur afin d'assumer le drame qui est le sien. On trouve cette position dans l'ouvrage que Freud consacre à Léonard de Vinci³. Et c'est dans ce livre de 1910 qu'il renonce à utiliser le mot « inverti », au profit du terme d'homosexualité.

Freud ne classe pas l'homosexualité *en tant que telle* dans la catégorie des perversions sexuelles et il condamne toutes les formes de discriminations qui pèsent sur les homosexuels de son temps. À cet égard, il universalise la catégorie de la perversion et ne la réserve pas aux homosexuels, bien que les homosexuels soient souvent à ses yeux des pervers. Elle est partagée par les deux sexes puisqu'elle ne se résume pas à une perversion sexuelle. L'universalisme freudien est donc beaucoup plus progressiste que le différencialisme des sexologues et des psychiatres de la fin du XIX^e siècle qui traitent les homosexuels comme des « anormaux » ou comme des malades mentaux, reconduisant ainsi la catégorie chrétienne du sodomite, maudit parmi les maudits, et coupable de tous les péchés⁴.

L'homosexuel freudien est un sujet civilisé, un sujet dont la civilisation a besoin puisqu'il est en quelque sorte l'incarnation du sublime. Freud rejoint ici une certaine conception grecque de l'homosexualité. En ce sens, il est un émancipateur. Mais il est bien évident qu'il ne peut pas imaginer qu'un jour les homosexuels voudront se « normaliser » au point de ne plus refouler leur désir d'enfant et de se projeter dans le modèle d'un familialisme bourgeois autrefois honni et rejeté. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que Freud renoncerait aujourd'hui à de nombreuses thèses qu'il avait adoptées, notamment celle selon laquelle le fait d'être élevée par des femmes favoriserait

3. Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle* (1905), Paris, Gallimard ; *Un Souvenir d'enfance de Léonard de Vinci* (1910), Paris, Gallimard, 1987.

4. Voir aussi : Sandor Ferenczi, « États sexuels intermédiaires », (1905), dans *Les Écrits de Budapest*, Paris, EPFL, 1994, p. 243-256 ; « L'homoérotisme : nosologie de l'homosexualité masculine », dans *Psychanalyse II. Œuvres complètes 1913-1919*, Paris, Payot, 1970, p. 117-130.

pour les enfants un choix homosexuel. L'expérience montre que ce n'est pas le cas et Freud, toujours très attaché à une certaine conception de l'expérience (non expérimentale), aurait pris en compte les expériences actuelles des couples homosexuels qui élèvent des enfants.

En 1920, à propos d'une jeune fille viennoise ⁵ qu'il a eue en traitement parce qu'elle aimait une femme et que ses parents voulaient obliger à se marier, Freud donne sa définition canonique de l'homosexualité qui récuse toutes les thèses sexologiques sur l'« état intermédiaire », le « troisième sexe » ou « l'âme féminine dans un corps d'homme ». À ses yeux, elle est la conséquence de la bisexualité humaine et elle existe à l'état latent chez tous les hétérosexuels. Quand elle devient un choix d'objet exclusif, elle a pour origine chez la fille une fixation infantile à la mère et une déception à l'égard du père. Dans ce texte, Freud apporte un éclairage clinique à cette question en montrant qu'il est vain de chercher à « guérir » un sujet de son homosexualité quand celle-ci est installée et que la cure psychanalytique ne doit en aucun cas être menée avec un tel objectif.

Un an plus tard, dans *Psychologie de masses et analyse du moi* ⁶, il donne une définition plus claire de l'homosexualité masculine : elle survient après la puberté quand s'est produit, durant l'enfance, un lien intense entre le fils et sa mère. Au lieu de renoncer à elle, celui-ci s'identifie à elle, se transforme en elle et recherche des objets susceptibles de remplacer son moi et qu'il puisse aimer comme il a été aimé de sa mère. Enfin, dans une lettre du 9 avril 1935 adressée à une femme américaine dont le fils est homosexuel, et qui s'en plaint, il écrit : « L'homosexualité n'est évidemment pas un avantage, mais il n'y a là rien dont on doive avoir honte, ce n'est ni un vice, ni un avilissement et on ne saurait la qualifier de maladie ; nous la considérons comme une variation de la fonction sexuelle, provoquée par un arrêt du développement sexuel. Plusieurs individus hautement respectables, des temps anciens et modernes, ont été homosexuels et parmi eux on trouve quelques-uns des plus grands hommes (Platon, Michel-Ange, Léonard de Vinci, etc.). C'est une grande injustice de persécuter l'homosexualité comme un crime et c'est aussi une cruauté. Si vous ne me croyez pas, lisez les livres d'Havelock Ellis ⁷. » Il ajoute encore qu'il est vain de vouloir transformer un homosexuel en hétérosexuel.

5. « Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine » (1920), OC, XV, Paris, PUF, 1996, p. 233-263.

6. Sigmund Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi*, OC, XVI, Paris, PUF, 1991, p. 1-85.

7. Sigmund Freud, *Correspondance, 1873-1939* (Londres, 1960), Paris, Gallimard, 1966.

Dans l'histoire du mouvement psychanalytique, c'est Ernest Freud d'un côté et Anna Freud de l'autre qui furent, contrairement à Freud, les tenants d'une attitude régressive à l'égard de l'homosexualité.

On peut bien entendu se demander pourquoi la fille de Freud a pris ainsi une position contraire à celle de son père en replaçant l'homosexualité dans la catégorie des maladies mentales, au point d'ailleurs d'affirmer qu'une cure analytique bien menée devait aboutir à guérir l'homosexuel de son homosexualité. Anna a été accusée elle-même d'homosexualité en raison de son statut de femme célibataire n'ayant jamais connu de relation charnelle avec un homme et recherchant avant tout des amitiés féminines. Il y a donc dans sa condamnation de l'homosexualité une sorte de « haine de soi », un rejet de ce dont peut-être elle se sent coupable.

Comme dans de nombreuses familles de la société bourgeoise du XIX^e siècle, Anna a occupé la place de la « vieille fille », de la fille à laquelle est dévolu le rôle de prendre en charge non seulement le père mais l'héritage patriarcal : elle a été une réplique d'Antigone. Freud a été avec elle terriblement passionné et interdicteur. Il l'a jalousement gardée pour lui, éloignant d'elle tous les disciples qui auraient voulu la courtiser et Jones notamment. Il a même tenu à analyser sa fille (en 1921-1922), ce qui a été ressenti par ses disciples comme une incroyable transgression, comme une appropriation de nature œdipienne.

Mais, en même temps, il l'a poussée à assumer le destin moderne d'une femme intellectuelle. Anna a fait des études et elle a réussi à s'imposer dans le mouvement psychanalytique comme un véritable chef d'école. Elle a été l'une des pionnières de la psychanalyse des enfants et elle a donné naissance à un courant qui porte son nom : l'annafreudisme. Dans le *Dictionnaire de la psychanalyse*, ce courant est recensé au même titre que le kleinisme (Melanie Klein). Anna Freud est une « fille au père », en quelque sorte, gardienne de l'héritage et de la tradition, et donc forcément conservatrice en matière de mœurs sexuelles. Elle a été une orthodoxe de la doctrine. Cela dit, il y a eu entre son père et elle une histoire d'amour fou digne des tragédies antiques.

FP : 1921, c'est justement la date où, sous l'influence de Jones, dont vous parliez à l'instant, et contre l'avis de Freud, les homosexuels sont bannis de l'exercice de la psychanalyse.

ER : À partir de décembre 1921 et pendant un mois, la question divise en effet les membres du fameux Comité qui dirigent secrètement l'International Psychoanalytical Association (IPA). Les Viennois se montrent beaucoup plus tolérants que les Berlinoises. Soutenus par Karl Abraham, ces derniers considèrent en effet que les homosexuels sont incapables d'être psychanalystes,

puisque l'analyse ne les « guérit » pas de leur « inversion ». Appuyé par Freud, Otto Rank s'oppose aux Berlinois. Il déclare que les homosexuels doivent pouvoir accéder normalement au métier de psychanalyste selon leur compétence : « Nous ne pouvons écarter de telles personnes sans autre raison valable, tout comme nous ne pouvons accepter qu'ils soient poursuivis par la loi. » Il rappelle d'ailleurs qu'il existe différents types d'homosexualité et qu'il faut examiner chaque cas particulier. Jones refuse de prendre en compte cette position. Il appuie les Berlinois, et déclare qu'aux yeux du monde l'homosexualité « est un crime répugnant : si l'un de nos membres le commettait, il nous attirerait un grave discrédit ». À cette date, l'homosexualité est donc bannie de l'empire freudien, par une règle non écrite, au point d'être de nouveau considérée comme une « tare ».

Au fil des années et pendant plus de cinquante ans, sous l'influence grandissante des sociétés psychanalytiques nord-américaines l'IPA renforce son arsenal répressif. Après s'être détournée des positions freudiennes pour l'accès des homosexuels à la psychanalyse didactique, elle n'hésitera pas, toujours en sens contraire de la clinique freudienne, à qualifier les homosexuels de pervers sexuels et à les juger tantôt inaptes au traitement psychanalytique, tantôt guérissables à condition que la cure ait pour objet de les orienter vers l'hétérosexualité.

FP : Est-ce que cette décision a été prise sous l'influence d'Anna Freud ?

ER : Non, de Jones.

FP : De Jones, mais Anna Freud est intervenue également dans cette décision ?

ER : Anna Freud intervient plus tard. Et, pour les raisons que je viens d'évoquer, elle joue un rôle majeur dans le détournement des thèses de son père en militant contre toute possibilité d'accès de l'analyse didactique aux homosexuels. Soutenu par Jones et par l'ensemble des sociétés nord-américaines de l'IPA, elle eut dans ce domaine une influence considérable qui ne fut pas contrebalancée par le courant kleinien pourtant plus libéral mais pour lequel l'homosexualité (latente ou accomplie), était surtout envisagée, dans sa version féminine, comme une identification à un pénis sadique et, dans sa version masculine, comme un trouble schizoïde de la personnalité ou comme un moyen de faire face à une paranoïa excessive. Par la suite, elle fut assimilée à une pathologie dite *borderline*, ce qui permettait de la dissoudre tout en continuant à classer les patients homosexuels dans une catégorie de malades atteints de troubles gravement pathologiques et de nature en tout cas psychotique.

Dans sa pratique, Anna Freud eut toujours pour objectif de transformer ses patients homosexuels en bons pères de famille hétérosexuels, d'où un désastre clinique. En 1956, elle encouragea la journaliste Nancy Procter-Gregg à ne pas citer dans *The Observer* la fameuse lettre de son père de 1935 : « Il y a plusieurs raisons à cela dont l'une est qu'aujourd'hui nous pouvons soigner beaucoup plus d'homosexuels qu'on ne le croyait possible au début. L'autre raison est que les lecteurs pourraient voir là une confirmation du fait que tout ce que peut faire l'analyse est de convaincre les patients que leurs défauts ou "immoralités" ne sont pas graves et qu'ils devraient les accepter avec joie ⁸. »

Quant à Jones, son attitude répressive s'explique de plusieurs manières. Lui-même avait été accusé de pédophilie en Grande-Bretagne, dans une Angleterre victorienne et puritaine, tout simplement parce qu'il parlait de sexualité aux enfants dont il s'occupait dans un hôpital. Émigré ensuite au Canada, il fut dénoncé par des ligues puritaines parce qu'il vivait en concubinage avec Loe Kann. Il faut comprendre ce que furent les débuts de la psychanalyse pour les premiers freudiens accusés sans cesse de vouloir corrompre la société par leurs théories sexuelles.

Désireux de normaliser l'IPA et de la débarrasser de ses praticiens les plus « déviants » (psychotiques et pervers, notamment), Jones, qui était lui-même un séducteur de femmes (contrairement à Freud), pensait que le mouvement psychanalytique devait former des cliniciens « impeccables », des cliniciens que nul ne pourrait attaquer pour des pratiques sexuelles dites « déviantes ». On peut dire que Jones agissait ainsi contre lui-même dans son désir de normalisation, de même qu'Anna Freud luttait contre son désir coupable en instaurant des règles répressives contre les homosexuels. Il est intéressant de noter que Freud, ce grand découvreur de la sexualité, ne fut ni un libertin ni un transgressif. Il n'avait pas de relations sexuelles avec ses patientes et on ne lui connaît aucune maîtresse. En conséquence, il fut plus libéral en matière de sexualité. Il n'avait pas à se défendre contre lui-même. Son point aveugle en ce domaine concerne sa fille à laquelle il portait un amour immodéré au point, comme je l'ai dit, d'être jaloux de tous les amants qu'elle aurait pu avoir.

Notons pourtant que la British Psychoanalytical Society (BPS), fondée par Jones en 1919, avait dans ses rangs des cliniciens peu conformistes. Ainsi James Strachey, l'illustre traducteur de Freud, frère du fameux Lytton Strachey, était un homosexuel avoué. Il pratiquait la psychanalyse au sein de la

8. Elisabeth Young-Bruhl, *Anna Freud* (New York, 1988), Paris, Payot, 1991.

société avant d'épouser Alix Strachey dont il tomba amoureux parce qu'elle ressemblait à un « garçon mélancolique ».

C'est de nos jours seulement que la fameuse règle non écrite instaurée par le Comité secret en 1921 a été progressivement « effacée » (et non pas *abolie*), au fur et à mesure des luttes du mouvement *gay* américain et surtout des *outing* de certains psychanalystes d'outre-Atlantique, membres de l'IPA, qui ont commencé à se déclarer ouvertement homosexuels, notamment au Congrès international de Barcelone de 1997. Ce fut le cas de Ralph Roughton, didacticien de la Société psychanalytique de Cleveland, membre de la puissante American Psychoanalytic Association (APsA) affiliée à l'IPA. Dans un exposé retentissant, il a retracé la lutte menée par les analystes homosexuels américains qui ont fini par se faire reconnaître par l'IPA tout en élaborant les conditions d'une approche clinique capable de rendre compte de l'existence « indéniable de femmes et d'hommes homosexuels sains et matures. ⁹ »

Pour la première fois enfin, et tout en s'appuyant à la fois sur les travaux de Freud et sur ceux du grand Robert Stoller, psychanalyste californien spécialiste des perversions et du transsexualisme, des psychanalystes, eux-mêmes homosexuels, ont démontré, à partir de cas concrets, que l'homosexualité était un choix sexuel, une orientation sexuelle, qui ne devait en aucun cas être qualifiée, *en tant que telle*, de pathologie.

Autrement dit, cette thèse permettait de renouer avec l'universalisme freudien selon lequel un homosexuel est un sujet à part entière qui peut présenter par ailleurs des troubles névrotiques, psychotiques, pervers ou *borderline*, au même titre que n'importe quel autre individu hétérosexuel. Il s'agissait donc là de sortir définitivement l'homosexualité du registre de la pathologie ou des perversions sexuelles, telles que le fétichisme, le sadisme, le transvestisme ou la pédophilie etc. : « Connaître l'orientation sexuelle d'une personne, écrit Roughton, ne nous dit rien sur sa santé ou sa maturité psychologique, ni sur son caractère, ses conflits intérieurs ou son intégrité. Un patient homosexuel *borderline* aura davantage en commun avec un patient hétérosexuel *borderline* qu'avec un individu homosexuel psychologiquement sain. »

Il faut saluer le courage de ces psychanalystes. Leur combat n'est d'ailleurs pas achevé. Ils ont réussi, non pas à éradiquer l'homophobie présente dans l'IPA, mais à changer sa stratégie répressive. Aujourd'hui, plus personne dans l'IPA n'ose s'avouer publiquement homophobe. Certes, la haine contre l'homosexualité persiste avec la même violence. Elle prend

9. Ralph Roughton, « Psychanalyste et homosexuel ? », *Revue française de psychanalyse*, 4, 1999, t. LXIII, p. 1281.

cependant un visage différent de celle d'autrefois. Elle s'énonce sous la forme d'une dénégation, un peu comme l'antisémitisme des sociétés démocratiques d'aujourd'hui ¹⁰ : « Non je ne suis pas hostile aux homosexuels, disent les psychanalystes homophobes de l'IPA. Oui je condamne l'homophobie, mais quand même, on ne peut pas accepter que des psychanalystes homosexuels soient des militants de la cause *gay*. » C'est ainsi que s'exprime le psychanalyste français Gilbert Diatkine dans sa réponse à Roughton quand il dénonce l'attitude « prosélyte militante ¹¹ » de celui-ci, au nom d'une prétendue neutralité de la psychanalyse. On trouve la même argumentation dénégative chez César Botella ¹², un autre psychanalyste français qui n'hésite pas à déclarer que le militantisme serait un « déni du drame personnel de l'homosexuel », étant entendu que celui-ci serait atteint d'une « pathologie narcissique » que la psychanalyse ne peut en aucun cas résoudre. Pourquoi donc des psychanalystes persécutés n'auraient-ils pas le droit de militer ? En quoi le fait d'être un militant serait le signe d'une déficience de l'éthique psychanalytique ? Par ailleurs, si la psychanalyse ne peut pas résoudre la question de l'homosexualité, comme le souligne Botella, elle peut en tout cas traiter certaines pathologies narcissiques qui ne sont pas spécifiques à l'homosexualité.

On retrouve encore la même argumentation chez Simone Korff-Sausse dans un article où elle explique que l'union homosexuelle, concrétisée par le Pacs, n'est que « la traduction sur le plan juridique de ce que le clonage promet dans le domaine de la biologie. Pacs et clones : la logique du même ¹³ ». Ne pouvant s'opposer à la loi française, Simone Korff-Sausse se réclame de la psychanalyse pour traiter les homosexuels de clones – c'est-à-dire d'individus atteints de troubles narcissiques – et donc incapables de respecter la différence anatomique des sexes. Au-delà du caractère injurieux de l'article, ce qui est intéressant, c'est que l'auteur avoue sa défaite face au progrès de la société en matière de clonage et d'avancée juridique. Et du coup, loin de triompher, elle annonce la victoire d'une sorte d'apocalypse que seule la psychanalyse pourrait contenir. Certes, dit-elle en substance, je ne suis pas homophobe et je n'interdis pas aux homosexuels de s'unir, puisqu'ils ont la loi pour eux. Mais je prédis à la société occidentale les pires catastrophes, une

10. Voir à ce sujet : Jacques Derrida et Élisabeth Roudinesco, *De quoi demain... Dialogue*, Paris, Fayard, 2001.

11. Gilbert Diatkine, « Identification d'un patient », *Revue française de psychanalyse*, *op. cit.*, p. 1306.

12. César Botella, « L'homosexualité(s) : Vissitudes du narcissisme », *Revue française de psychanalyse*, *op. cit.*, p. 1317.

13. *Libération* du 7 juillet 1999.

plongée dans le monstrueux qui consisterait à faire du couple homosexuel une nouvelle norme sociale applicable aux hétérosexuels : « Il ne s'agit pas d'être pour ou contre le Pacs, ni pour ou contre le clonage. Ils se feront de toute façon, car ils sont inscrits dans la logique évolutive de notre société. »

Ici apparaît la faiblesse de l'argumentation dénégative. Après avoir dit qu'on ne peut pas être contre le progrès, l'auteur « hallucine » une réalité qui n'existe pas : elle « imagine » une inversion des normes conforme à ses hantises. On voit ici fort bien que le discours pathologique n'est pas tenu par les militants de la cause homosexuelle mais par la représentante d'une société psychanalytique (la Société psychanalytique de Paris) qui brandit une prétendue « norme » de la psychanalyse pour défendre le contraire de la norme. Cela prouve bien que les pires turpitudes et les discours les plus pathologiques émanent toujours des comportements les plus apparemment « normaux ».

La nouvelle homophobie de l'IPA se caractérise donc, par rapport aux thèses anciennes, de n'avoir aucun fondement théorique et d'être affective et pathologique. On voit donc bien l'utilité des combats du mouvement *gay* : celui-ci a rendu « honteuse » l'expression publique de l'homophobie. Cela n'est pas étonnant et c'est pourquoi sont indispensables toutes les lois qui suppriment les discriminations. Elles obligent les homophobes à employer des artifices et c'est un progrès.

FP : Regardez ce qui vient de se passer dans la Société suisse de psychanalyse (affiliée à l'IPA). Dans la revue *Médecine et hygiène*, consacrée à la « sexologie clinique », Nicos Nicolaïdis, membre didacticien de la SSP, a déclaré que « l'homosexualité abolit la différence des sexes et des générations et qu'étant donné son complexe d'Œdipe inachevé, l'homosexuel a une pulsionalité forte qui lui fait courir le risque de violence et de criminalité ¹⁴ ». Le président de cette société, Juan Manzano, lui a répondu dans le journal *Le Temps* en condamnant ses propos mais en considérant néanmoins que (je le cite) : « L'homosexualité est une question très sensible difficile à traiter en dehors d'un contexte scientifique. » Que pensez-vous de ce qu'il fait passer là ?

ER : Ici, le raisonnement ne repose pas sur une dénégation préalable. Cela tient au fait qu'en Suisse, les lois sont plus répressives qu'en France et le Pacs n'existe pas.

14. Nicos Nicolaïdis, « L'homosexualité et la question de la différence », *Médecine et hygiène*, 2339, 21 mars 2001.

En conséquence, les arguments homophobes ne s'avancent pas masqués comme chez nous. Ils sont directs. Cependant, les propos de ce psychanalyste ont été publiés après le congrès de Barcelone qui a contraint l'IPA à ouvrir un débat sur l'homosexualité. En conséquence, ils ont été condamnées par le président de la SSP, Juan Manzano. Dans un entretien au journal *Le Temps*, ce dernier a affirmé aussi (je cite) que les déclarations de Nicolaïdis n'engageaient que lui-même. Puis il a ajouté que la SSP ne pratiquait aucune discrimination. À la question de la journaliste faisant état d'un cas récent de discrimination à l'encontre d'un psychanalyste homosexuel, dont la candidature avait été refusée, il a répondu : « Je n'étais pas président et je ne peux pas me prononcer. Mais si les choses se sont passées ainsi, un tel cas ne se reproduirait pas aujourd'hui de cette manière-là. » Autrement dit, l'outrance verbale d'un de ses membres a conduit la SSP à mettre en cause publiquement la fameuse règle non écrite de 1921 ¹⁵.

Il faudrait demander à Daniel Widlöcher, actuel président de l'IPA, ce qu'il pense de cela et comment il voit l'avenir.

FP : Je lui ai écrit mais il n'a pas répondu. J'aimerais maintenant que l'on aborde la position de Jacques Lacan. Dès 1945-1946, il effectue un changement radical de perspective.

ER : Oui. Dans l'immédiate après-guerre, les sociétés américaines sont devenues de plus en plus répressives et ont obéi aux principes de la psychiatrie qui classait l'homosexualité dans la catégorie des maladies mentales. Quant à l'école anglaise, qu'elle fut d'inspiration kleinienne ou annafreudienne, son attitude envers les homosexuels a été terrible. Chez les kleiniens, l'homosexualité fut assimilée, comme je viens de le souligner, à un trouble schizoïde, à un « moyen » de faire face à une paranoïa et donc, de toute façon, à une perversion de type sadique ou masochiste. À la limite, l'homosexualité n'existe pas pour les kleiniens. Elle est une variante d'un état psychotique mortifère et destructeur. Aussi ne figure-t-elle toujours pas dans les dictionnaires de la pensée kleinienne ¹⁶, ce qui revient à maintenir les homosexuels dans la catégorie des « déviants », des malades, et donc à leur interdire l'accès au métier de psychanalyste.

À cette époque, en France, on obéissait aux règles de l'IPA et les homosexuels étaient bannis de la formation didactique. En tant que patients, ils étaient considérés comme des malades devant être rééduqués pour devenir

15. *Le Temps*, 2 mai 2001.

16. Voir à ce sujet : Robert D. Hinshelwood, *Dictionnaire de la pensée kleinienne* (Londres, 1989), Paris, PUF, 2000.

hétérosexuels. Dans ce contexte, les homosexuels désireux de faire une analyse ont fui les divans de l'IPA, sauf si une « perversion » particulière les conduisait à haïr leur propre homosexualité au point de vouloir l'éradiquer. Les autres, appartenant souvent à un milieu intellectuel ou artistique, préférèrent des divans moins répressifs. Nombre d'entre eux se retrouvèrent en analyse chez Lacan qui ne chercha jamais à les transformer en hétérosexuels¹⁷.

Non seulement Lacan prit en analyse des homosexuels sans jamais prétendre les rééduquer ni les empêcher de devenir psychanalystes s'ils le souhaitent, mais, quand il fonda l'École freudienne de Paris (EFP) en 1964, il accepta le principe même de leur intégration, en tant qu'analystes de l'école (AE) ou analystes membres de l'école (AME). J'ai moi-même été membre de l'EFP et je peux affirmer qu'il existait à cet égard une formidable tolérance, même si, bien entendu, de nombreux psychanalystes détestaient les homosexuels. L'homophobie « privé » et personnelle est une chose, l'instauration de règles discriminatoires en est une autre. C'est bien parce que cette tolérance existait que des homosexuels, qui n'auraient eu aucun avenir dans les sociétés de l'IPA, affluèrent vers l'EFP. J'ai évoqué dans mon *Histoire de la psychanalyse* l'itinéraire de Robert Lander qui est resté dans toutes les mémoires. Quant à François Peraldi, installé à Montréal, il fut accueilli beaucoup mieux par les lacaniens que par les autres freudiens, alors qu'il avait effectué son analyse au sein de la SPP¹⁸.

Cela dit, Lacan n'avait pas la même conception que Freud de l'homosexualité. À ses yeux en effet, elle n'est en rien une orientation sexuelle. Personnage hautement transgressif, Lacan était marqué par la lecture des œuvres de Sade et par son contact avec Georges Bataille. Sa fascination pour l'homosexualité grecque le portait d'une part à faire de la figure du pervers l'incarnation de la plus haute intellectualité – fût-elle maudite – et de l'autre à regarder toute forme d'amour – voire de désir – comme quelque chose de pervers. De même que Lacan « psychotise » la clinique des névroses, de même il a tendance à voir de la perversion dans toutes les manifestations de l'amour. C'est dans ce contexte qu'il fait de l'homosexualité, *en tant que telle*, une perversion et non pas une orientation sexuelle. Si l'on veut comprendre comment Lacan réintroduit l'homosexualité dans la catégorie, non pas des perversions sexuelles, mais d'une structure perverse, il faut poser ce préa-

17. Voir Élisabeth Roudinesco, *Jacques Lacan. Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*, Paris, Fayard, 1993.

18. Élisabeth Roudinesco, *Histoire de la psychanalyse en France*, vol. 2 (1986), Paris Fayard, 1994. Et, avec Michel Plon, *Dictionnaire de la psychanalyse*, op. cit.

lable. Il ne rétablit jamais l'ancien dispositif de la sexologie, de la psychiatrie ou de la théorie de la dégénérescence. Au fond, il n'est pas éloigné de ce que seront plus tard les positions de Michel Foucault ou de Gilles Deleuze. L'un et l'autre, ne l'oublions pas, valorisèrent la perversion, en tant qu'elle serait, à leur yeux, un moyen de contester radicalement l'ordre social bourgeois caractérisé par la famille œdipienne, héritée de Freud.

Mais il existe une différence fondamentale entre Lacan et Foucault : le premier fait de la perversion une structure universelle de la personnalité, dont l'homosexuel serait la plus pure incarnation, alors que le second privilégie l'étude des pratiques concrètes de la sexualité perverse sans se soucier de les enfermer dans une structure ou une catégorie particulière¹⁹. Pour Lacan, l'homosexuel est un pervers sublime de la civilisation, pour Foucault il est un personnage qui doit échapper, par une pratique subversive ou inventive, à l'étiquette infâme que lui a fait endosser le discours normatif. On voit bien en quoi la position de Lacan est radicalement différente de celle des cliniciens homophobes de l'IPA. Lacan lie l'homosexualité (féminine et masculine) à la perversion mais il refuse toute attitude discriminatoire.

C'est pourquoi, dans son discours, la reconnaissance de l'homosexualité en tant que perversion ne conduit ni à une intolérance ni à l'instauration de règles ségrégatives. J'ajouterais d'ailleurs que Lacan, pour les mêmes raisons, ne condamne pas les homophobes. D'une manière générale, sa tolérance envers les comportements considérés comme les plus « déviants », les plus injurieux, les plus virulents, est parfois difficile à comprendre. Sans doute est-elle la conséquence de la violence qu'il portait en lui. On ne dira jamais assez combien il fut un maître transgressif, sensible à toutes les manifestations les plus exacerbées de la folie, de la mystique, de la jouissance, lucide sur toutes les turpitudes humaines. Parce qu'il fait de l'homosexualité une perversion, Lacan considère que les homosexuels ne sont pas « guérissables ». Il distingue l'homosexualité féminine, qu'il tire vers l'hystérie et la rivalité sexuelle, de l'homosexualité masculine, dans laquelle il repère l'un des fondements du lien social. Dans son séminaire sur *Les Formations de l'inconscient*, il déclare que si l'homosexuel tient tant à sa position d'homosexuel, c'est que pour lui la mère fait loi à la place du père, ou plutôt elle « fait loi au père ». Lacan reprend ici la thématique freudienne de l'Œdipe inversé²⁰ mais

19. Michel Foucault, *Le Souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984 ; *Les Anormaux*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1999 ; *L'Herméneutique du sujet*, *ibid.*, 2001.

20. On sait que, pour Freud, le complexe d'Œdipe est la représentation inconsciente par laquelle s'exprime le désir sexuel ou amoureux de l'enfant pour le parent du sexe opposé et son hostilité pour le parent du même sexe. Cette représentation peut s'inverser et exprimer l'amour pour le

il la systématise dans le cadre de l'invention de sa propre topique (imaginaire, symbolique, réel) ²¹.

FP : Bref, Lacan ferait de la perversion une sorte de prototype de la sexualité. Mais alors, vous pensez qu'on ne peut pas interpréter comme un discours homophobe son commentaire sur *Le Banquet* de Platon dans lequel il parle à ce propos d'une « assemblée de vieilles tantes ».

ER : Ce passage du séminaire sur le transfert a fait couler beaucoup d'encre ²². Avant d'entrer dans le détail, je répondrai que Lacan, dès 1953, fait de l'amour homosexuel le prototype de l'amour et que, comme l'amour homosexuel est à ses yeux une perversion, il y a forcément pour lui une disposition perverse dans l'amour en général, ce qu'il exprime par cette maxime inoubliable : « L'amour, c'est donner ce qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas. » Plus encore, le « désir pervers » qui, selon lui, caractérise l'homosexualité – mais ne s'épuise pas en elle – ne se soutient que d'une « captation inépuisable du désir de l'autre ²³ ». Pour bien montrer que le désir pervers caractérise autant l'homosexualité que l'hétérosexualité, Lacan commente l'œuvre de Proust : « Souvenez-vous de la prodigieuse analyse de l'homosexualité qui se développe chez Proust dans le mythe d'Albertine. Peu importe que ce personnage soit féminin – la structure de la relation est éminemment homosexuelle ²⁴. »

C'est dans cette optique qu'il faut lire le commentaire de Lacan sur le *Banquet*. Il compare la place faite à l'homosexualité en Grèce à celle occupée par l'amour courtois dans la société médiévale. L'une et l'autre auraient une fonction de sublimation permettant de perpétuer l'idéal d'un maître au sein d'une société sans cesse menacée par les ravages de la névrose. Autrement dit, l'amour courtois place la femme dans une position équivalente à celle que l'amour homosexuel grec attribue au maître. En conséquence, le désir pervers, présent dans ces deux formes d'amour où se joignent la sublimation

parent du même sexe et la haine à l'encontre du parent du sexe opposé. Chez Freud, l'homosexualité dérive souvent de l'Œdipe inversé, mais l'Œdipe inversé ne donne pas lieu forcément à une orientation de type homosexuel.

21. Jacques Lacan, *Le Séminaire, livre V, 1957-1958, Les Formations de l'inconscient*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 207-212.

22. « J'ai parlé incidemment, à propos de ce banquet, d'assemblée de vieilles tantes, étant donné qu'ils ne sont pas tous de la première fraîcheur, mais toute de même, ils ne sont pas sans être d'un certain format », *Le Séminaire*, livre VIII. *Le Transfert, 1960-1961*, Paris, Le Seuil, 2001, nouvelle édition revue et corrigée, p. 163.

23. Jacques Lacan, *Le Séminaire I, 1953-1954, Les écrits techniques de Freud*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 247.

24. *Ibid.*, p. 247.

et la sexualité charnelle, est désigné comme hautement favorable à l'art, à la création et à l'invention de formes nouvelles du lien social. Et Lacan de déplorer que cet amour-là n'existe plus dans l'homosexualité des années cinquante « où les lycéens sont acnéiques et crétinisés par l'éducation qu'ils reçoivent ».

J'ai tenu à rappeler cette conception lacanienne de l'homosexualité afin de répondre ici aux accusations d'homophobie qui ont été proférées et auxquelles vous faites allusion à propos de la phrase sur les « vieilles tantes ». Ces accusations émanent de Michel Tort d'une part, de Didier Eribon de l'autre ²⁵. Les positions défendues par ces deux auteurs sont fondées sur une analyse des textes et elles ont le mérite de proposer un véritable débat. Tort tente de « sauver » Freud de toute imputation d'homophobie pour mieux accabler Lacan, alors qu'Eribon fustige l'ensemble de la théorie psychanalytique pour opposer à la notion freudienne d'inconscient « psychique » et à celle lacanienne de « symbolique » la conception d'un inconscient « socialement construit », inspirée des thèses de Pierre Bourdieu et des travaux américains sur le *gender*. Eribon est un ami et je partage bon nombre de ses critiques à l'encontre des psychanalystes, mais pas toutes.

Je ne crois pas, pour ma part, que l'on puisse traiter Lacan d'homophobe sous prétexte de quelques phrases injurieuses contre les « tantes ». Lacan manie l'injure contre tout le monde. Dans ses séminaires, il ne cesse d'insulter ses adversaires, de maudire son grand-père, de traiter de « crétins » ceux qui ne lui plaisent pas. Dans ses lettres privées, c'est pire encore. Et quand il complimente quelqu'un, l'injure est souvent présente. Ainsi quand il qualifie positivement Melanie Klein de « tripière géniale », il s'agit d'une injure d'autant plus erronée d'ailleurs que Melanie Klein ne fut en rien une tripière. On pourrait multiplier les exemples. Le vocabulaire de la haine est présent dans le discours de Lacan. Eribon aurait dû analyser l'injure chez Lacan avec la même finesse qu'il le fait dans son précédent livre à propos notamment de l'injure homophobe proférée par les homosexuels eux-mêmes ²⁶.

Lacan n'est pas non plus homophobe quand il fait de l'amour homosexuel une perversion et du désir pervers la quintessence de l'amour sublimé. Dans son discours, le terme « perversion » n'est pas utilisée de façon dégradante ou péjorative. Comme Freud, Lacan maintient ce mot en le

25. Michel Tort, « Homophobies psychanalytiques », *Le Monde*, 15 octobre 1999 ; « Quelques conséquences de la différence "psychanalytique" des sexes », *Les Temps modernes*, 609, juin-juillet-août 2000. Didier Eribon, *Une morale du minoritaire. Variations sur un thème de Jean Genet*, Paris, Fayard, 2001. Notamment les chapitres consacrés à « l'homophobie » de Lacan et ceux intitulés « Pour en finir avec Jacques Lacan ».

26. Didier Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.

vidant de tout contenu infamant. Et chez lui, plus que chez Freud, la perversion est valorisée. À cet égard, comme je l'ai dit, il est plus l'héritier de Sade et le contemporain de Bataille que le continuateur de la doctrine freudienne. Sauf à vouloir évacuer la perversion des caractéristiques de la passion humaine, je ne vois pas comment on peut faire de Lacan le suppôt d'un discours homophobe. Son regard sur l'homosexualité s'apparente à celui de Proust qui fait de l'homosexuel un personnage sublime et maudit, un pervers de la civilisation.

Je sais bien qu'aujourd'hui certains adeptes de la normalisation considèrent que Proust serait un homophobe, hanté par la haine de soi. D'autres révisent toute la littérature du passé pour y déceler des traces d'homophobie. Et il les trouvent ! Dans Shakespeare, dans Balzac, dans Genet et chez de nombreux grands écrivains. Elles vont souvent de pair avec une judéophobie et une misogynie. Et alors ? Toute analyse de texte, digne de ce nom, se doit d'éviter un tel réductionnisme. Or, Eribon et Michel Tort adoptent une position, réductrice, dénonciatrice, semblable parfois au discours homophobe qu'ils combattent. Ils oublient simplement d'être justes, honnêtes et objectifs avec le texte de Lacan.

Ils omettent par exemple de dire que Lacan a été *concrètement*, et dans sa pratique de la cure et des institutions psychanalytiques, un émancipateur et un homme de progrès : je répète qu'il a été le premier à autoriser les homosexuels à devenir psychanalystes, sans la moindre discrimination. Quant à sa conception de l'homosexualité, elle ne mérite pas tant d'opprobre. Certes, elle exclut l'idée que l'homosexuel puisse vouloir se « normaliser », au point d'imiter les formes les plus bourgeoises, et donc les plus névrotiques des structures de la parenté. Mais elle a le mérite de rendre hommage à cette place occupée par le personnage de l'homosexuel dans la société occidentale : un personnage maudit et sublime. Il est probable que Lacan aurait trouvé navrant que les homosexuels d'aujourd'hui ne veuillent plus de cette place et fassent le choix de ressembler ainsi à ceux qui n'avaient cessé de les persécuter depuis la nuit des temps. Mais jamais il n'aurait adopté, dans les circonstances actuelles, ce discours homophobe que j'ai dénoncé plus haut. Je crois en revanche qu'il aurait été interpellé, comme nous le sommes tous, par le désir de normalisation qui s'exprime aujourd'hui chez les homosexuels.

FP : Que pensez-vous de la haine catholique de la perversion dont parle Michel Tort à propos de Lacan ?

ER : L'argumentation de Tort – reprise d'ailleurs par d'Eribon – ne se limite pas à cette accusation d'homophobie. Elle prétend lui trouver un fondement théorique et anthropologique. Aussi les deux auteurs font-ils de la conception lacanienne de la famille, telle qu'on la trouve énoncée dans *Les*

Complexes familiaux (1938)²⁷, une sorte de théologie fanatique, sortie tout droit de l'intégrisme catholique, et visant à empêcher les homosexuels d'accéder à des droits élémentaires : Pacs, adoption, etc. Mais pire encore, selon Michel Tort, Lacan se serait rendu coupable de sympathie anticipée envers le gouvernement de Vichy. Car la thèse de la névrose familiale et du déclin du patriarcat ne serait, je cite, que « l'étiologie du symptôme social dans les années trente, qui prendra toute son importance idéologique pendant la période de Vichy avec le personnage du maréchal – qui devait être suivi du général (*sic*)²⁸ ».

Au-delà de cette comparaison absurde, qui tend à mettre dans le même sac deux figures radicalement antagonistes de « pères de la nation » – (Pétain et de Gaulle, un traître et un héros) –, on reste stupéfait de lire de telles contre-vérités.

Dans mon livre sur Lacan, j'avais remarqué que celui-ci avait été le premier, avant les spécialistes de l'histoire de Vienne (Carl Schorske et Jacques Le Rider), à être frappé du fait que la psychanalyse était née du déclin en occident de la famille patriarcale. Face à ce déclin, symbolisé à Vienne par l'agonie de la monarchie des Habsbourg, Freud prit acte d'une forme nouvelle de subjectivité en comparant l'homme du XX^e siècle à Œdipe et Hamlet, c'est-à-dire à l'acteur solitaire d'un drame de la conscience, condamné à rejouer en permanence la scène d'un meurtre originel afin de dénouer les fils de sa généalogie.

Notons que si la psychanalyse attribue au père une place centrale dans cette configuration, ce n'est pas pour revendiquer la posture caricaturale d'un chef de horde criminel et tyrannique – comme le feront les régimes fascistes et le nazisme – mais pour revaloriser symboliquement une paternité défaite, toujours en quête d'elle-même.

Chez Freud, le père est une figure fragilisée par la montée en puissance de l'émancipation des femmes et c'est bien de cette tradition que se réclame Lacan. Par sa théorie dite du Nom-du-Père, il situe, en 1953, la position symbolique de la paternité au cœur de la constellation familiale. Loin d'être un suppôt de l'intégrisme, attaché à un patriarcat de pacotille, et loin de faire de la fonction symbolique du père une « essence », Lacan se veut un penseur des Lumières détaché de sa culture catholique mais capable de l'intégrer à sa démarche, comme Freud le fit avec sa judéité. C'est d'ailleurs pour cette rai-

27. Jacques Lacan, « Les complexes familiaux » (1938, 1985), repris dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001. Publié en 1938 dans *L'Encyclopédie française*.

28. Michel Tort, « Homophobies psychanalytiques », dans *Le Monde*, *op. cit.* ; ce passage n'est pas repris dans l'article des *Temps modernes*.

son qu'il empruntera à Lévi-Strauss la notion de fonction symbolique (du père, de la paternité) en précisant son intention de ne jamais l'assimiler à une instance nominaliste ou essentialiste.

Cela dit, il y a chez Lacan une référence constante à la théologie chrétienne. Mais, faire de lui un représentant orthodoxe et rigoureux de l'église catholique romaine, revient à oublier qu'il fut athée, nietzschéen, spinoziste, hégélien puis structuraliste, et qu'il se désigna lui-même, dans sa jeunesse comme un « antéchrist ». Son « catholicisme » baroque et flamboyant, teinté de haine sacrée, était plus proche de celui d'un Salvador Dali ou d'un Luis Buñuel que des préceptes des bons pères. Et même si la notion de Nom-du-Père fut directement empruntée à la théologie, elle eut aussi pour fondement les catégories modernes de l'anthropologie issues de Durkheim, de Mauss et de Lévi-Strauss. À cet égard, il n'y a aucune confusion chez Lacan, contrairement à ce que prétend Michel Tort²⁹, entre une loi anthropologique (l'interdit de l'inceste) et une structure familiale « paternaliste ».

De même, il n'y a pas de contradiction de principe entre le modèle œdipien élaboré par Freud (et repris par ses successeurs) et le mouvement d'émancipation des homosexuels amorcé à la fin du XIX^e siècle avec le déclin du patriarcat. Si le père a été progressivement dépossédé en occident de ses fonctions autoritaires traditionnelles, la famille n'en demeure pas moins aujourd'hui, comme en 1938, une entité indestructible. Qu'elle soit « naturelle », « recomposée », « monoparentale » ou « homoparentale », elle est bien à l'image de cette tragédie œdipienne réinventée par Freud. À condition de ne pas faire de l'Œdipe un simple « complexe ». La famille sert de creuset autant à l'affirmation d'une normalité sociale et symbolique qu'au surgissement des plus grandes pulsions criminelles ou qu'à l'épanouissement des transgressions et de toutes les pathologies conscientes et inconscientes liées à la construction de la subjectivité humaine.

On ne voit donc pas en quoi la théorie lacanienne, qui se réclame de cette conception de la famille, pourrait ressembler de près ou de loin à une quelconque prise de position homophobe comparable à celle de Tony Anatralla, prêtre psychanalyste, conseiller du cardinal Lustiger, qui s'est fait récemment le champion, comme Simone Korff-Sausse, d'une croisade inquisitoriale contre les homosexuels, qualifiés d'« adeptes d'une génitalité infantile³⁰. »

Pour faire de Lacan un représentant du catholicisme le plus réactionnaire, Michel Tort prend appui sur une lettre que celui-ci a écrit à son frère

29. Michel Tort, « De la différence... », *op. cit.*, p. 213.

30. Tony Anatralla, « A propos d'une folie », *Le Monde* du 26 juin 1999.

Marc-François Lacan, moine dans l'ordre des bénédictins, en septembre 1953, juste après la rédaction de son fameux « Discours de Rome ³¹ ». Michel Tort n'a pas lu cette lettre, dont je suis la seule aujourd'hui à détenir la copie et dont j'ai en effet évoqué le contenu à deux reprises : dans le deuxième volume de mon *Histoire de la psychanalyse en France* (1986) et dans mon livre sur Lacan en 1993 : « On comprend le ton déjà néo-testamentaire du célèbre "Discours de Rome" de 1953, écrit Tort, en direction du Saint-Siège pour obtenir une audience du Saint-Père ³². »

J'ai raconté dans quel contexte Lacan avait demandé à son frère d'intervenir auprès de Pie XII pour obtenir une audience. À cette date, très exalté par sa « reconquête » du mouvement psychanalytique, Lacan veut rencontrer le Pape. Mais il adresse aussi son « Discours » à Lucien Bonnafé pour qu'il le transmette à Maurice Thorez. Enfin, il envoie sa conférence à des personnalités importantes du champ intellectuel de l'époque. Autrement dit, et c'est ce que j'explique, il veut faire de ce « Discours », prononcé à Rome, ville hautement symbolique, un événement, au sens politique du terme. Et il sait qu'à cette date, il a de nombreux élèves catholiques parmi les Jésuites ³³ qui sont en train de s'ouvrir à la psychanalyse, de même que les communistes émergent du glacis stalinien.

Face au pouvoir médical, représenté par la SPP et face à Daniel Lagache qui incarne, à la SFP, l'entrée de la psychanalyse à l'Université, Lacan fait appel à deux autres grandes institutions d'avenir pour la psychanalyse : le Parti communiste français et l'Église. Rien de plus normal. Il ne s'agit donc pas d'une tentative de rapprocher la psychanalyse du catholicisme, ou de se convertir à la foi, mais d'une volonté de *faire venir à lui* les Chrétiens et, pourquoi pas, le Pape ou les plus hautes autorités de l'Église. Lacan n'hésitait devant rien pour séduire les grands de ce monde. Il tentera aussi, plus tard, de rencontrer Mao Zedong après avoir fait plusieurs fois le voyage de Fribourg pour converser avec Heidegger. Chaque fois, il s'agit de « se faire reconnaître » et de démontrer que « sa doctrine peut éclairer le monde ». En aucun cas, Lacan ne cherchait à s'inféoder à un discours, à une institution. Au contraire, il veut chaque fois amener à lui les autres.

Le Pape n'accordera aucune audience à Lacan qui, dépité, ira se promener avec Serge Leclair dans les jardins de Castel Gandolfo. Le quiproquo vient du fait que Marc-François Lacan a interprété cette lettre comme un retour de son frère à la foi. Quand il me l'a donnée à lire, il a tenté de me

31. « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966.

32. Michel Tort, « De la différence... », *op. cit.*, p. 202.

33. Le plus célèbre fut le père Louis Beirnaert, dont j'ai retracé l'itinéraire.

convaincre qu'il s'agissait de cela. Et j'ai eu beau lui dire que Lacan œuvrait dans le même sens avec le Parti communiste français, cela n'a servi à rien. Quant à la lettre, elle est rédigée avec habileté, puisqu'il s'agit pour Lacan de faire croire à son frère qu'il a rejoint la foi chrétienne et d'obtenir de lui l'audience souhaitée : « J'ai fondé, dit-il, avec Lagache, une nouvelle société entraînant avec nous la majorité des élèves [...] Tout cela est très tonifiant pour moi, car enfin je vais pouvoir faire l'enseignement que je veux. Pour l'instant, le nœud est à Rome où je vais donner un rapport sur le langage de la psychanalyse dans toute son ampleur. Je crois que cela aura quelque effet. Mes élèves les plus sages et les plus autorisés me demandent d'obtenir une audience du Saint-Père. Je dois dire que je suis assez porté à le faire et que ce n'est pas sans un profond intérêt pour l'avenir de la psychanalyse dans l'Église que j'irai porter au père commun mon hommage. Crois-tu que tu puisses faire quelque chose pour cela ? »

Dans une autre lettre un peu antérieure (non datée) de 1953, Lacan écrit : « Ma position vis-à-vis de la religion est d'une importance considérable dans le moment dont j'ai commencé à te parler. Il y a des religieux parmi mes élèves et j'aurai à entrer sans aucun doute en relation avec l'Église dans les années qui vont suivre sur des problèmes à propos de quoi les plus hautes autorités voudront voir clair pour prendre parti. Qu'il me suffise de te dire que c'est à Rome, qu'en septembre, je ferai le rapport de notre congrès de cette année et que ce n'est pas par hasard qu'il a pour sujet le rôle du langage (entends *logos*) dans la psychanalyse. »

À la suite de nos discussions et de nos échanges épistolaires, qui ont commencé en mars 1983 et se sont prolongés pendant dix ans, Marc-François a admis que son frère n'était pas « chrétien », mais que « toute son œuvre était animée par une recherche de la transcendance ». De là à faire de Lacan un adepte des papistes et, pire encore, de Maurras, de l'*Action française*, voire de Vichy (Tort), il y a un abîme.

En 1917-1918, au collège Stanislas, Lacan fut l'élève de Jean Baruzi, à l'époque où celui-ci rédigeait sa thèse de doctorat sur Jean de la Croix. J'ai montré que cet enseignement, associé à la découverte précoce de l'œuvre de Spinoza, avait eu pour effet d'opérer dans l'itinéraire de Lacan une transition entre le catholicisme dévot de sa famille et un catholicisme érudit et aristocratique pouvant servir d'instrument critique dans l'appréhension de la religion. C'est dans la même perspective qu'il faut situer la fascination qu'éprouva Lacan entre 1923 et 1924 pour Charles Maurras, au moment même où il fréquentait le groupe surréaliste et la Librairie d'Adrienne Monnier. À cette époque, au cours d'une grave crise mélancolique, il rejeta encore plus violemment toutes les valeurs chrétiennes dans lesquelles il avait été élevé. Sans adhérer le moins du monde aux idées maurrassiennes, il voulut

à toute force rencontrer Maurras (comme plus tard le Pape ou Mao) prétendant s'engager dans le royalisme. À l'évidence, il admirait la langue de Maurras et un certain radicalisme monarchique qui l'éloignait encore de son milieu ³⁴.

Pour faire de lui un maurassien, et relire ainsi *a contrario* le texte de 1938 sur *Les Complexes familiaux*, et afin d'y retrouver la présence des thèses de l'*Action française*, Eribon s'appuie sur une lettre de 1924 envoyée à Maurras par la femme de Léon Daudet ³⁵: « Un jeune homme, ami de Maxime, qui s'appelle Jacques Lacan (23 ans, étudiant en médecine, pressé je pense, comme tant d'autres, par la nécessité de gagner sa vie), me demande depuis plusieurs semaines d'avoir une entrevue avec vous [...] Il est récemment conquis à nos idées, et pense naturellement que son adhésion a une grande importance et qu'il pourra faire beaucoup [...] Pourriez-vous le recevoir cinq minutes ? Je lui ai dit de vous écrire. Quand vous l'aurez vu, vous le connaîtrez et n'aurez plus qu'à lui répondre oralement : cela vous fera gagner du temps. Il me paraît cultivé, intelligent, mais encore une fois assez présomptueux. Cependant, je pense qu'il peut servir notre cause sacrée [...] À bientôt, cher ami, et je vous en prie, n'accordez à ce petit Lacan qu'une courte entrevue, il ne vaut pas plus. »

Cette lettre manifeste l'hésitation de Madame Daudet. Elle ne sait pas dire si Lacan peut être ou non utile à la « cause sacrée », mais ce qui me frappe, c'est qu'elle affirme que Lacan « ne vaut pas plus que quelques minutes ». Lacan, dont la parole était interminable et les demandes illimitées, fut souvent contraint à la modération par ses interlocuteurs – « à juste quelques minutes » – alors qu'il en demandait plus et se jugeait « indispensable ». Comment ne pas voir dans cette attitude si fréquente à son égard – on pense à Ernest Jones ³⁶ – la réponse à la manière dont il vivait sa relation au temps, et dont il construisit ensuite la durée de ses séances ?

Toujours est-il que Lacan ne fut nullement maurassien. Tout son itinéraire ultérieur le prouve. Et d'ailleurs, au moment de sa publication, le texte sur la famille, dont Eribon et Tort font le fer de lance du combat réactionnaire de Lacan en faveur de la famille patriarcale chrétienne et autoritaire, fut commentée en un sens rigoureusement inverse par Lucien Febvre d'une part, et surtout par Édouard Pichon, psychanalyste et grammairien, maurassien,

34. Voir Jacques Lacan, *Esquisse*, *op. cit.*, p. 31-32.

35. Lettre de Marthe Allard, dans *Cher Maître... Lettres à Charles Maurras*, texte établi par Pierre Henri Deschodt, Paris, Bartillat, 1995, p. 602 ; Didier Eribon, *Une morale du minoritaire*, *op. cit.*, p. 265.

36. Au congrès de l'IPA de Marienbad en 1936, Jones coupa la parole à Lacan au bout de dix minutes. J'ai analysé cette question du temps dans *Jacques Lacan. Esquisse...*, *op. cit.*

et membre de l'*Action française* ³⁷. Ce dernier reprocha à Lacan son hégélianisme, son absence de considération pour la morale catholique et enfin sa conception beaucoup trop anthropologique et moderniste de la famille patriarcale. En bref, il déplorait que celui dont il reconnaissait le génie se fût écarté du droit chemin de la civilisation chrétienne, et bien française, au profit d'une adhésion à la *Kultur* allemande ³⁸. De fait, dans cet article de l'*Encyclopédie française*, Lacan ne conservait de Maurras que deux thèses, très peu « maurrassiennes » : l'une héritée du positivisme comtien, pour lequel la société se divise en familles et non pas en individus, l'autre empruntée à Aristote et concernant l'identité sociale du sujet ³⁹.

FP : Pour en revenir à ce qui se passe aujourd'hui concernant les rapports qu'entretiennent la psychanalyse et l'homosexualité, je vais vous poser une question en trois volets. Qu'est-ce qu'on peut penser du fait que l'homosexualité fasse l'objet de tant de débats dans les institutions psychanalytiques ? Comment se fait-il que l'homosexualité soit à ce point source d'angoisse qu'une telle discrimination s'opère dans le milieu analytique, comme si rien n'avait changé depuis quatre-vingts ans ? Qu'est-ce qui fut si violent dans la décision de l'IPA d'autrefois pour que cela ce soit maintenu jusqu'à aujourd'hui ? Peut-on considérer que l'homophobie existe au sein des écoles de psychanalyse ?

ER : Pour répondre à vos trois questions, je dirai simplement que les institutions psychanalytiques et ses membres réagissent exactement « comme tout le monde ». La volonté des homosexuels à s'intégrer aux normes de la famille a fait émerger partout une nouvelle forme d'homophobie « par dénégation », comme je l'ai dit. L'ennui, c'est que les psychanalystes homophobes prétendent parler au nom de la psychanalyse, au nom de Freud ou au nom de Lacan, alors qu'ils ne font qu'exprimer leur opinion de citoyen. D'où les critiques qui leur sont adressées et qui, bien entendu, nous obligent à réfléchir sérieusement à l'avenir et à la capacité de la psychanalyse à prendre en compte les transformations de la famille occidentale. J'ai posé ce problème dans mon discours d'ouverture des États généraux de la psychanalyse en juillet 2000. Il me paraît donc normal que tous les groupes soient mobilisés autour de cette question.

37. Notons que Pichon eut pour caractéristique d'être à la fois freudien, maurrassien et dreyfusard. Voir, *Histoire de la psychanalyse en France*, vol. 1, op. cit.

38. Edouard Pichon, « La famille devant Monsieur Lacan », rééd., dans *Cahiers Confrontation*, 3, 1980.

39. Voir : Bertrand Ogilvie, *Lacan, le sujet*, Paris, PUF, 1987.

FP : J'ai constaté, à l'écoute de plusieurs membres de différentes écoles de psychanalyse auxquels j'ai demandé la rédaction d'un texte pour ce numéro de *Cliniques Méditerranéennes* sur « Les homosexualités aujourd'hui » que, dans la plupart des écoles, semble-t-il, il n'existe pas de position commune sur la question de l'homosexualité. On parle volontiers de personnalités très différentes parmi les homosexuels. Certains analystes préfèrent tout de même éviter le sujet de l'homosexualité *gay* ou génitale, pour parler plutôt d'homosexualité psychique. Ainsi Thierry Bokanovski parle-t-il d'« homosexualité primaire », d'« Œdipe inversé » ou « structurant », ou de type « inversif ». D'autres psychanalystes adoptent des positions plus tranchées, comme par exemple Charles Melman dans *l'Encyclopédie Universalis*⁴⁰, et ceci tant vis-à-vis de l'homosexualité masculine – je passe sur les particularités cliniques et les détails de son article – que de l'homosexualité féminine qui ne serait pas, non plus, exempte de perversion. C'est ce qu'il dit en 1990. Dans le texte publié dans ce présent numéro, Charles Melman écrit qu'il semble considérer aujourd'hui que si l'homosexualité masculine constitue bien une perversion, l'homosexualité féminine, en revanche, n'en serait pas une, dans la mesure où elle n'existerait pas. Ce serait une « hystérie aboutie », dit-il. Je voudrais savoir ce que vous pensez de tout cela.

ER : Toutes ces « théorisations » me semblent être, une fois de plus, l'expression d'une homophobie qui s'avance masquée. Pourquoi ne pas appeler un chat un chat ? Nous savons bien que l'homosexualité « psychique » existe ou que l'homosexualité latente est présente chez les hétérosexuels. Nous pouvons également, comme l'a fait Lacan, supposer que l'homosexualité féminine serait plus « hystérique » que la masculine. Encore que... Nous n'en savons rien ! Et Lacan n'a jamais dit, comme Melman, que « l'homosexualité féminine n'existe pas ».

En réalité, au-delà des interrogations cliniques de ce genre, ce n'est pas la définition de l'homosexualité ou des homosexualités, qui obsède aujourd'hui la communauté psychanalytique, c'est son « réel » (au sens lacanien) d'une part et sa réalité sociale de l'autre. Ce qui la dérange, ce qui la perturbe, ce qui la rend parfois paranoïaque, violente, injurieuse, c'est que des homosexuels *pratiquants*, c'est-à-dire des couples du même sexe ayant des relations charnelles, veuillent se comporter comme des névrosés ordinaires : avoir des enfants et vivre en famille, obtenir des droits, etc. Cela semble inacceptable pour les psychanalystes homophobes. Ils redoutent en quelque sorte qu'un acte sexuel d'une nature différente que le coït entre un homme et une femme,

40. Article « Homosexualité », rédigé en 1976 et repris depuis sans modifications.

ne vienne se substituer à la scène primitive, à *leur scène primitive* freudienne. Ils craignent qu'à la scène primitive fondée sur la différence anatomique des sexes ne vienne se substituer un réel étranger et presque « monstrueux ». Comme si cette différence anatomique risquait d'être effacée ou de disparaître sous le poids d'une prétendue « homogénéisation » des sexes. Quel curieux fantasme ! Elle n'est pas prête d'être abolie cette différence sexuelle et les autres différences ne risquent pas de la recouvrir.

Mais fort heureusement, tous les psychanalystes ne sont pas homophobes et nombre d'entre eux sont d'ores et déjà capables d'écouter *autrement* la parole de ces nouveaux homosexuels qui apportent le désordre dans la communauté freudienne, du fait de leur désir de norme et non pas de leur désir pervers. Je suis du reste frappée de voir que cette communauté tolère mieux les psychanalystes psychotiques ou pervers hétérosexuels que les psychanalystes homosexuels « ordinaires » (« névrosés »), ne présentant aucune pathologie particulière. Cela montre bien qu'il existe au sein de la communauté freudienne un désir de conserver l'idée que l'homosexualité serait, en elle-même, l'essence de la perversion.

Il faudra bien un jour accepter la nouvelle réalité, puisqu'elle existe et que, d'ici quelques temps, des lois seront votées qui rendront légal le désir de normalisation des homosexuels. Cette réalité, il faut donc la penser et la prendre en compte sans avoir peur de réviser de fond en comble nos catégories psychanalytiques. Il faut même prendre parti en faveur des homosexuels contre toutes les discriminations qui les accablent. Si la psychanalyse veut rester freudienne, elle doit poursuivre la mission civilisatrice et émancipatrice dont elle était porteuse à son origine.

À cet égard, je pense que la conception lacanienne de l'homosexualité ne convient pas à l'analyse des homosexualités d'aujourd'hui, puisque l'homosexuel en tant qu'il incarnerait la race maudite du pervers sublime est en voie de disparition. Les homosexuels contemporains ne peuvent plus être classés globalement dans la catégorie des pervers. De même, l'homosexualité *névrosée* d'aujourd'hui n'est pas, en tant que telle, une perversion : ni une perversion sexuelle, ni une perversion au sens structural. En revanche, ce qui reste de la théorie lacanienne, c'est l'idée, magistrale à mes yeux, qu'il existerait dans l'amour en général une composante, voire une structure de nature perverse, une structure « homosexuelle sublimée » commune aux homosexuels et aux hétérosexuels. Et si la thèse lacanienne de l'existence nécessaire d'un réel irréductible à la norme est exacte – il y a fort à parier que le personnage du pervers sublime et maudit se maintiendra dans notre société sous de nouvelles formes.

Nous devons donc être vigilants face au déferlement de la violence homophobe des psychanalystes. En ce qui concerne l'œuvre de Lacan, nous

sommes dans une période d'héritage. Il faut faire un choix et ne pas ressasser de façon interminable les bons mots du maître. Or, celui-ci a laissé en héritage à quelques-uns de ces disciples – minoritaires fort heureusement – d'une part un goût prononcé pour l'injure, de l'autre une lecture dogmatique de sa théorie du Nom-du-Père et de la fonction symbolique qui mérite bien les critiques que lui adressent Tort et Eribon. Plus que Freud, Lacan a suscité, voire favorisé, une lecture régressive de son œuvre. J'ai eu l'occasion d'expliquer pourquoi ailleurs.

Charles Melman et Jean-Pierre Winter qui, au nom du lacanisme et de la psychanalyse, se sont lancés dans une véritable croisade médiatique contre les homosexuels, se servent en effet de la conception lacanienne de la paternité symbolique pour prétendre restaurer la figure perdue du père autoritaire, laquelle serait, à leurs yeux, menacée par le nouvel ordre homosexuel.

Cette attitude ne fait que reproduire une terreur conservatrice et hostile à l'idée même de « progrès », semblable à celle qui avait envahi la société viennoise de la fin du XIX^e siècle. On en trouve la trace dans les textes d'Otto Weininger et de Bachofen mais jamais dans ceux de Freud. Ces auteurs, d'un conservatisme étrange et nihiliste, redoutaient une féminisation généralisée de la société, consécutive à l'émancipation des femmes. Et bien aujourd'hui, les lacaniens homophobes, rejoignant d'ailleurs leurs collègues de l'IPA, sont les victimes d'une terreur équivalente. Ils ont une peur bleue qu'une sorte d'apocalypse vienne ravager l'ensemble de la société pour l'« homosexualiser », pour « l'homogénéiser ».

Aussi expriment-ils leur terreur sous forme d'insultes en se réclamant plutôt d'un patriarcat autoritaire de type « mosaïque » que d'un paternalisme chrétien. Ainsi Winter a-t-il revendiqué l'ordre d'un judaïsme caricatural pour stigmatiser les femmes homosexuelles ayant adopté des enfants. Elle seraient, a-t-il dit en substance, les représentantes d'un christianisme maternaliste puisque, telle la Vierge Marie, elles auraient commis la faute d'enfanter une descendance sans aucun coït hétérosexuel ⁴¹. Des « Chrétiennes » en quelque sorte : ici l'injure anti-chrétienne est de même nature que l'insulte judéophile. Elle suppose que la fonction paternelle « juive » serait en mesure de restaurer la véritable « Loi du Père » psychanalytique, face à un paternalisme chrétien décadent. Dans la même perspective, Winter a accusé les couples homosexuels de vouloir fabriquer des « enfants symboliquement modifiés » ⁴².

41. L'accusation a été proférée, en ma présence, le 2 février 2000, lors d'une émission de France culture (*La suite dans les idées*), réunissant notamment Geneviève Delaisi et Martine Gross, présidente de l'Association des parents gays et lesbiens (APGL).

42. Jean-Pierre Winter, « Gare aux enfants symboliquement modifiés », *Le Monde des débats*, mars 2000.

De son côté, Charles Melman a prononcé des anathèmes contre Martine Gross en accusant les parents homosexuels d'être des adeptes d'une sorte de narcissisme primaire dont serait exclue toute relation véritable à autrui. Les enfants de ces couples seraient à ses yeux, je cite, des « jouets en peluche, destinés à satisfaire le narcissisme de leurs parents ». Impossible dans ces conditions, a-t-il ajouté, qu'un tel projet soit « honorable ». Quant à la définition melmanienne de la famille dite « normale », elle est bien étrange : « J'entends par famille normale ce qui permet à l'enfant d'affronter les vraies difficultés. » Quand on sait que Lacan montrait en 1938 que les pires turpitudes et les plus grandes anomalies surgissaient toujours dans les familles apparemment les plus normales, on mesure ici ce qui sépare le maître de ses adeptes homophobes. Oserais-je dire qu'à mes yeux, ils sont le déshonneur du lacanisme et de la psychanalyse ?

J'ajouterais que j'ai moi-même été traitée par Melman, après la publication de mon *Histoire...* (en 1986), de « renifleuse des pieds de Lacan », attendant que « sa queue frétille contre moi », puis d'organisatrice de « psychopride » après avoir pris, en juillet 2000, la défense des couples homosexuels⁴³.

La position la plus grave est celle prise par Pierre Legendre. Elle est injurieuse mais ne mobilise pas d'argumentation dénégative. Dans la mesure où l'auteur est un penseur important, ayant publié de nombreux ouvrages savants sur la filiation, sa responsabilité me paraît plus lourde que celle des autres. Hanté, lui aussi, par la terreur d'une décadence, ou d'une « désymbolisation » de l'occident, ou d'« une escalade de l'obscurantisme », il soutient que le désir de normalisation des homosexuels relèverait d'un hédonisme illimité, d'un refus de tout interdit et de tout tabou.

Pourquoi les homosexuels seraient-ils responsables de cet hédonisme qui existe partout dans les sociétés dites « postmodernes » et que l'on peut en effet critiquer ? Et pourquoi désigner cet hédonisme comme un héritage du nazisme, alors que ce courant philosophique existe depuis la Grèce archaïque ? Ici Pierre Legendre dérape et sa terreur est pour le moins paranoïaque : « Pensez aux initiatives prises par les homosexuels, dit-il. Le petit épisode du Pacs est révélateur de ce que l'État se désaisit de ses fonctions de garant de la raison. Freud avait montré l'omniprésence du désir homosexuel comme effet de la bisexualité psychique [...]. Instituer l'homosexualité avec

43. Charles Melman s'est exprimé ainsi en face de Martine Gross, lors de l'émission *Planète* de juin 2001 et à RTL le 21 juin 2001. Voir aussi à mon propos, « Hyacinthe Hirsch », *Le Discours psychanalytique*, 5759, 1986, p. 64, et « Lacan a-t-il fait acte ? », dans *La Célibataire*, automne-hiver 2000, p. 9. Sur l'homoparentalité, voir Stéphane Nadaud, *L'homoparentalité : une nouvelle chance pour la famille ?*, Paris, Fayard, 2002.

un statut familial, c'est mettre le principe démocratique au service du fantasme. C'est fatal, dans la mesure où le droit, fondé sur le principe généalogique, laisse la place à une logique hédoniste, héritière du nazisme ⁴⁴. »

Franchement, je ne vois pas en quoi le désir de normalisation des homosexuels mettrait en péril le principe démocratique. Que celui-ci soit fondé sur l'existence de la différence des sexes, et donc sur le mariage hétérosexuel, c'est certain. Mais justement, dans la mesure où l'homosexualité actuelle s'y réfère comme à un modèle, elle ne risque pas de mettre en péril la démocratie. Bien au contraire, elle réclame davantage de démocratie. Jusqu'à présent d'ailleurs – et l'actualité vient d'en donner un exemple éclatant – ce qui interdit la démocratie, ce sont les formes barbares et autoritaires d'un patriarcat archaïque. Sur ce point, les analyses de Freud sur la horde primitive et celles de Lacan sur la famille se rejoignent. Pour le moment, la seule apocalypse qui semble menacer la société occidentale – et l'islam lui-même – est celle de l'islamisme radical et terroriste. Or, je remarque que les menaces islamistes sont proférées par des barbus polygames et barbares qui entravent le corps des femmes et lancent des injures contre les homosexuels, jugés responsables d'un abaissement des valeurs viriles de Dieu le père.

Et puis tout de même, l'homosexualité n'est pas assimilable aux mœurs sadiques ou « hédonistes » des guerriers de la SA ou de la SS. Les homosexuels, en tant que « race inférieure et dégénérée » ont été exterminés dans les camps de la mort, marqués comme les Juifs et les Tsiganes du sceau de l'infamie. Aujourd'hui, ils sont assassinés en Arabie saoudite et martyrisés en Égypte sans que l'on entende la moindre protestation de la communauté psychanalytique.

FP : Quelques mots, si vous le voulez bien, à propos des psychanalystes homosexuels. À la fin d'un entretien que vous avez donné à la revue *Ex aequo* en avril 1999 ⁴⁵, vous dites qu'un analyste homosexuel ne doit pas exhiber sa propre sexualité pour la simple raison que la règle veut que le patient ne connaisse pas la vie privée de son analyste. Que pensez-vous de cette idée et de la constitution de réseaux de psychanalystes homosexuels ?

ER : Je pense qu'il faut appliquer, dans la cure, des règles universelles. Nous savons que les patients, dans le transfert, connaissent rapidement la nature des choix sexuels de leurs analystes. Mais il faut maintenir l'interdit actuel qui veut que l'analyste ne donne aucune information à l'analysant sur sa « vie privée ». Les analystes homosexuels doivent aussi éviter le principe

44. Pierre Legendre, entretien avec Antoine Spire, *Le Monde* du 23 octobre 2001.

45. Vision progressive de l'homosexualité », entretien avec Eric Lamien, *Ex aequo*, 27, avril 1999.

du « ghetto » et prendre en cure aussi bien des homosexuels que des hétérosexuels. Si un patient dit à son analyste qu'il *sait* ou qu'il pense que celui-ci est homosexuel, et que cela est vrai, l'analyste ne doit pas, à mon sens, nier cette réalité. Mais pour autant, il n'a pas à étaler ses choix sexuels. La non-réponse à ce type de demande peut être, *de facto*, une réponse en forme d'interprétation.

De nombreuses questions devront être soulevées à l'avenir, du fait de la transformation de l'homosexualité dans nos sociétés. Par exemple, comment procédera un analyste confronté dans une cure d'enfant à des signes évidents d'homosexualité précoce ? Devra-t-il faire en sorte que l'enfant évolue vers un autre choix sexuel ? Je pense que oui s'il s'agit d'un enfant prépubère, soumis à une fétichisation de la part de sa mère par exemple. Mais comment l'analyste pourra-t-il agir de la sorte, dans un monde où l'homosexualité sera reconnue comme une sexualité ordinaire et non plus comme une pathologie ? Quelles seront alors les frontières entre la norme et la pathologie ?

Paris, novembre 2001.